

Déclaration universelle des droits de l'enfance pdf

Déclaration universelle des droits de l'enfance pdf


Rating: 4.6 / 5 (4736 votes)

Downloads: 19945

CLICK HERE TO DOWNLOAD>>><https://tds11111.com/7M89Mc?keyword=d%3a9claration+universelle+des+droits+de+l'enfance+pdf>

IV. L'ENFANT qui a faim doit être nourri; l'enfant Les Etats parties reconnaissent le droit de l'enfant à l'éducation, et en particulier, en vue d'assurer l'exercice de ce droit progressivement et sur la base de l'égalité des chances Genève de sur les droits de l'enfant et reconnue dans la Déclaration universelle des droits de l'homme ainsi que dans les statuts des institutions spécialisées et des organisations internationales qui se consacrent au bien-être de l'enfance, Considérant que l'humanité se doit de donner à l'enfant le meilleur d'elle-même, L Principe premier. L'enfant doit jouir de tous les droits énoncés dans la présente Déclaration. Convention internationale des droits de l'enfant. IV. L'ENFANT qui a faim doit être nourri; l'enfant malade doit être soigné; l'enfant déficient doit être aidé; l'enfant inadapté doit être rééduqué; l'orphelin et l'abandonné doivent être recueillis La Convention relative aux droits de l'enfant. Ce droit comprend la liberté de rechercher, de recevoir et de répandre des informations et des idées de toute espèce, sans considération de frontières, sous une forme orale, écrite, imprimée ou artistique, ou par tout autre moyen du choix de l'enfant l'Organisation des Nations Unies, le respect universel et effectif des droits de l'homme et des libertés fondamentales, Considérant qu'une conception commune de ces droits et libertés est de la plus haute importance pour remplir pleinement cet engagement, L'Assemblée générale Proclame la présente Déclaration universelle des droits de l'ENFANT doit être mis en mesure de se développer d'une façon normale, matérielle- ment, moralement et spirituellement. Ces droits doivent être reconnus à tous les enfants sans exception Genève de sur les droits de l'enfant et reconnue dans la Déclaration universelle des droits de l'homme ainsi que dans les statuts des institutions spécialisées et des L'ENFANT doit être mis en mesure de se développer d'une façon normale, matérielle- ment, moralement et spirituellement. a été adoptée par l'Assemblée Principe premier. L'enfant doit jouir de tous les droits énoncés dans la présente Déclaration. Ces droits doivent être reconnus à tous les enfants sans exception aucune, et sans distinction ou discrimination fondées sur la race, la couleur, le sexe, la langue, la religion, les opinions politiques ou autres, l'origine nationale ou ArticleL'enfant a droit à la liberté d'expression. Convention internationale des droits de l'enfant.

 Difficulté **Moyen**

 Durée **819 heure(s)**

 Catégories **Mobilier, Recyclage & Upcycling, Science & Biologie**

 Coût **28 EUR (€)**

Sommaire

Étape 1 -

Commentaires

Matériaux

Outils

Étape 1 -